

# Un plan d'action national



Yves Cormier  
yves.cormier.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

**Le Ministère et les établissements de santé et de services sociaux effectuent un virage en prévention. Ce geste ministériel fait de la prévention une priorité, une valeur organisationnelle à définir et à implanter au cours des prochaines années.**

**A**u cœur de ce processus complexe se trouve la mise en place d'un plan d'action national de gestion de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail.

Ce changement de cap, amorcé en 2016, place le développement et le bien-être des travailleurs au cœur des préoccupations et des décisions administratives des établissements de santé et de services sociaux. L'objectif est d'améliorer les conditions d'exercice du travail en diminuant les risques et les facteurs d'absence du personnel.

## Mesures concrètes

Depuis plus d'un an, le MSSS et les établissements travaillent à élaborer des projets autofinancés en prévention. Pensons à l'ajout de formateurs PDSB ou Oméga, ou encore aux efforts d'amélioration de la civilité. Ces initiatives, développées en partenariat avec les parties prenantes, telles que les directions et les accréditations syndicales, se basent sur les connaissances scientifiques reconnues en prévention.

Au printemps 2018, le Ministère a annoncé l'ajout de plus de 100 professionnels spécifiquement affectés à la prévention de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail. Certains établissements, tel le CISSS du Bas-Saint-Laurent ou celui de la Côte-Nord, ont vu leur nombre de professionnels en prévention doublé. Cette affectation permettra la mise sur pied de projets d'identification et de correction des risques dans les secteurs d'activités les plus en difficulté, tels que les soins de longue durée, les services d'urgence et de psychiatrie ou les unités traitant les troubles graves du comportement.

---

Un plan d'action national de gestion de la prévention en santé, sécurité et qualité de vie au travail est proposé dans chacun des établissements afin de développer une véritable culture préventive.

---

À l'heure actuelle, chaque établissement scrute à la loupe les différents secteurs d'activités afin de déterminer ceux qui présentent les plus grands besoins de soutien en prévention. Rappelons que la CNESST de même que le MSSS ont établi en 2018 que les priorités d'intervention concernent la prévention des TMS, de la violence et des chutes et glissades.

## Plan d'action national

Le plan d'action national vise une véritable culture préventive. Actuellement en consultation, il est la voie à suivre pour notre réseau.

Considérant l'ensemble des efforts et des investissements réalisés et à venir, un système de gestion de la SST (SGSST) est tout indiqué afin d'établir les structures, les démarches de même que les valeurs et les priorités organisationnelles. La mise en place d'un SGSST constitue la pierre angulaire à partir de laquelle les différents éléments (plan, politique, ressources) s'articuleront afin de créer des milieux de travail sécuritaires. ■